



POURQUOI

Le Taux Net d'Admission au Cours d'Initiation (CI) permet de mesurer le niveau d'accès à l'enseignement primaire des enfants ayant l'âge légal d'admission en vue de l'atteinte de l'objectif de l'Education primaire universelle. Cet indicateur d'accès ne peut excéder 100 %. Les redoublants de première année ne doivent pas faire partir du calcul.

CARACTERISTIQUES

Code	EDU.TNA.ACI	Indicateur	Taux Net d'Admission au CI
Définition	Le Taux Net d'Admission (TNA) au CI est le rapport entre les nouveaux élèves de première année de CI ayant l'âge officiel d'admission dans ce cycle (7 ans) et la population correspondante pour une année donnée (population ayant l'âge officiel de 7 ans d'entrée au CI).		
Unité de mesure	Pourcentage	Données requises pour le calcul et méthode de calcul	Nombre d'élèves en première année entrant en CI ayant l'âge légal (7 ans) / Population du même âge (7 ans) * 100
Fréquence de collecte	Annuelle	Méthode de collecte	Recensement scolaire
Périodicité de rapportage	Annuelle	Niveau de désagrégation	National et régional
Source de production	Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique (MEP/A/PLN/EC)		
Service/Département responsable de la production	Direction de la Statistique du Ministère de l'Education Primaire (DS/MEP)		
Service d'analyse / exploitation / Diffusion	Direction de la Statistique du Ministère de l'Education Primaire (DS/MEP)		
Principale utilisateurs et liens avec les politiques et stratégies	Etat, Programme Alimentaire Mondiale (PAM), UNICEF, ONGs (PSEF ¹ et PAEQ ²)		
Nature (Produit, Résultats, Impact, Effet, Procédure)	Produit		
Commentaire et critère de qualité	Indicateur collecté dans l'annuaire statistique du Ministère de l'Enseignement Primaire. Cet indicateur répond aux critères de qualité définis par la PNIN et disponible de 2001 à 2019 au niveau national et niveau régional		

1 Le Niger a élaboré un **Programme Sectoriel pour l'Éducation et la Formation (PSEF)** pour la période 2014-2024 qui vise à atteindre l'éducation pour tous, sur le cycle de base notamment, et l'amélioration de la qualité du système.

2 Le Fonds commun, ou **Programme d'appui à une éducation de qualité (PAEQ)** appuie notamment les sous-secteurs du cycle de base 1 (ministère de l'enseignement primaire, MEP), et du cycle de base 2 (ministère des enseignements secondaires, MES).

